

CONSEIL MUNICIPAL du 6 novembre 2017

Présents	DALLET Jacky, CHACUN Loïc, BRETIN Véronique, GUERY Francis, SOULARD Catherine, ROCHEREAU Chantal, FONTENY Jean-Yves, COLONNIER Richard, BULTEAU Catherine, VINET Laurent, FONTENY Natacha, GILBERT Méline, DAHERON Wilfried, VRIGNAUD Catherine, CHAPLEAU Francky, CARTEAU Anthony, BELZ Laure <i>Arrivée de Laurent VINET à 20H15</i>
Absents excusés	Michel BRETAUD avec pouvoir à Loïc CHACUN, Bénédicte MICHENAUD avec pouvoir à Natacha FONTENY
Secrétaire de séance	Loïc CHACUN
Date de convocation	1 ^{er} novembre 2017
Compte-rendu de séance	du 6 octobre 2017 approuvé à l'unanimité

Le Conseil décide de rajouter à l'ordre du jour le sujet suivant : Point sur l'avenant du village du Coin

Finances – Administration Générale - Personnel

Décisions modificatives budgétaires (ajustement des budgets au conseil du 11 décembre)

Ecoles publiques (participations 2017 Saint-Fulgent /Chavagnes / Essarts en Bocage)

61-2017

Le Conseil approuve la participation aux écoles publiques de Saint-Fulgent : 623.18 € par élèves x 16 = 9 970.88 €, de Chavagnes-en-Paillassons : 617 € par élève x 4 = 2 468 € et d'Essarts-en-Bocage : 636 € pour 1 élève.

Communauté de Communes (Rapport de la CLET / Contrat de Territoire)

62 & 63-2017

Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées : Le Conseil prend connaissance du rapport établi par la CLET concernant les attributions de compensation de 2017 suite à la fusion et approuve ce dernier tel que le transfert est présenté ci-dessous.

	1) ATTRIBUTION DE COMPENSATION Prévisionnelle 2017	2) CORRECTION 'DÉBASAGE' 2017	3) CORRECTION COMPENSATION FISCALE/TARE HABITATION	4) CONTRIBUTION AU BUDGET DU SDG	5) CONTRIBUTION EDUCATION ROUTIERE	6) SUBVENTION ASSOCIATION FLORE CULTURELLE ESPACE GASTON CHAUSAC	7) COUT MOYEN ANNUALISE IAE ET VOIE LC	8) ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2017 après CORRECTIONS
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8) = (1) + (2) + (3) + (4) + (5) + (6) + (7)
Bazoges en P.	45 014.08				-1 238.77			43 775.31
Les Bruzils	111 013.93				-2 639.58			108 374.35
Chauché	126 635.38				-2 367.28			118 268.10
Chavagnes en P.	194 560.58				-3 450.72			193 109.86
La Copechagnière	124 966.06				-930.04			124 036.02
Essarts en Bocage	1 878 980.00	585 191.00	58 186.00	-93 224.85	-8 251.43	-8 500.00	-55 849.91	2 360 530.81
La Médallière	231 284.00	43 405.00	4 027.00	-8 401.64	-959.74		-3 595.00	273 559.60
La Rabatelière	215 559.64				-909.90			214 649.74
Saint-André G.d'Ole	-218.91				-1 714.33			-1 933.24
Saint-Fulgent	782 889.05				-3 703.84			779 185.21
TOTAL	3 714 684.23	629 596.00	62 213.00	-98 626.49	-28 165.65	-8 500.00	-59 444.91	4 213 554.18

Contrat Vendée Territoire : Le Conseil prend connaissance du projet de CVT validé entre le Département de la Vendée et la Communauté de Communes concernant les financements du Département aux opérations d'aménagement sur notre territoire pour les années 2018-2020.

A noter que l'enveloppe globale pour la Communauté de Communes s'élève à 2 136 590 € pour 11 opérations sélectionnées:

Demande remboursement frais mainlevée

Le Conseil décide de ne pas donner de suite favorable à la demande de prise en charge des frais de mainlevée hypothécaire relatifs à la cession d'une partie de sa parcelle AB 392 à la Collectivité.

Foyer des jeunes (achat de matériel)

64-2017

Du mobilier ayant besoin d'être renouvelé au Foyer et suite à la demande de l'association, le Conseil décide de :

- procéder à ce renouvellement pour un montant de 1 620.74 €
- demander une participation à l'association de 1 351 €, ce mobilier n'étant utilisé que par le foyer.

Participation salle omnisports 2017

65-2017

Après avoir pris connaissance du coût de fonctionnement 2017 pour la salle (10 459.97 € pour St-André de laquelle il faut déduire les frais de personnel déjà payés sur le budget de la commune) le conseil décide de verser à la Communauté de Communes la somme de 5 766.97 € correspondant au solde des sommes dues.

Courrier de demande de participation financière Millasseau

Le Conseil décide de ne pas donner suite à la demande de prise en charge d'une partie des frais du mur de soutènement séparant leur propriété avec l'entrée du lotissement.

Assainissement (Etude préalable au transfert compétence assainissement / Etude d'incidence milieu récepteur / Présentation prospective / Redevance assainissement 2018 / Point branchements Brossière / Majoration de la redevance) 66 & 67-2017

Etude préalable au transfert de la compétence assainissement collectif :

La Communauté de Communes a retenu les sociétés ECOSPHERES (cabinet financier/juridique) et ADM Conseils (cabinet de consultants en environnement/assainissement) pour cette étude. La phase 1 est lancée, la réunion pour St-André est prévue le mercredi 8 novembre 2017 à 14 H.

Etude 2LM d'incidence sur le milieu récepteur :

Dans le cadre de l'étude de diagnostic d'assainissement l'Agence de l'Eau a souhaité que nous réalisions une étude d'incidence sur le milieu récepteur pour mieux définir notre futur projet de station. Les conclusions du rapport ont fait apparaître que :

Station étudiée	Observations	Station à mettre en place	Coût investissement HT
Boues activées au bourg	Les normes de rejet ne respectent pas l'objectif de qualité du ruisseau sur 3 mois	STEP type boues activées en aération prolongée avec un zéro rejet de 3 mois	Station : 900 000 € Zéro rejet : 400 000 € TOTAL : 1 300 000 €
Lagunage au bourg et filtres plantés au Coudray	Les normes de rejet ne respectent pas l'objectif de qualité du ruisseau sur 7 mois	Maintien de la lagune existante & création station filtre roseaux au Coudray avec zéro rejet nécessaire durant 7 mois	
Boues activées au Coudray	Les normes de rejet ne respectent pas l'objectif de qualité du ruisseau sur 1 mois	STEP type boues activées en aération prolongée avec un zéro rejet de 1 mois	Station : 900 000 € Zéro rejet : 100 000 € Transfert : 250 000 € TOTAL : 1 250 000 €

En conclusion nous avons interpellé l'Agence de l'Eau sur les modalités de financement d'une nouvelle station.

Redevance assainissement :

Compte-tenu des importants projets à venir (construction d'une nouvelle STEP, mise en séparatif du réseau unitaire du bourg, etc...), une prospective financière a été réalisée sur le budget assainissement pour déterminer l'évolution de la redevance dans les années à venir nécessaire à l'équilibre du budget.

Il faut rappeler que les travaux comptabilisés jusqu'ici sur ce budget ont généré des raccordements au réseau ce qui ne sera pas le cas sur les travaux à venir. A noter aussi qu'a été pris en compte la mise en séparatif du centre bourg et le futur outil épuratif. En fonction du résultat final du diagnostic il y aura sûrement des modifications à apporter suite à l'arrêté du plan pluriannuel de travaux.

2 scénarios ont été envisagés pour faire face financièrement à ces dépenses :

Scénarios 2018	Forfait	M3	Total facture couple + 2 enfants (124.96 m3)	+ sur l'année	+ sur le mois
Tarifs 2017	57.68 €	1.35 €	226.38 €		
+ 2%	58.83 €	1.38 €	231.27 €	4.89 €	0.41 €
+ 5%	60.56 €	1.42 €	238.00 €	11.62 €	0.97 €

A partir de ces éléments on constate que 2% est insuffisant, 5% permet d'assurer l'équilibre pour les investissements de la mise en séparatif et que 5% ne sera pas suffisant à l'équilibre général avec la construction de la nouvelle STEP à l'avenir.

Enfin, la compétence assainissement étant transférée à la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2019, certaines orientations peuvent changer (choix du nouvel outil épuratif, mode de gestion du service, etc...).

Le Conseil, après avoir pris connaissance des différents scénarios présentés et après en avoir délibéré, par un vote donnant le résultat suivant : Votants : 19 dont 1 pour 2% et 18 pour 5%, décide à l'unanimité d'augmenter de 5% les tarifs pour 2018 et les fixe comme suit : 60.56 € pour l'abonnement et 1.42 € pour le prix au m3 d'eau débité.

- **Point sur les branchements village de la Brossière** : A ce jour sur les 76 branchements prévus dans le projet :
 - 2 branchements concernent des terrains nus dont la PAC (1 300 € x 2) pourra être perçue que lors de la construction de maison d'habitation.
 - 43 maisons sont raccordées (PAC perçue : 1 107 € x 43 = 47 601 €)
 - 31 maisons ne sont pas raccordées (PAC restant à percevoir : 1 107 € x 31 = 36 270 €)

Le plan de financement prévisionnel incluait les PAC et que ce manque à gagner entraine actuellement un déséquilibre sur le budget. Les habitants de la Brossière ont 2 ans pour se raccorder (28 février 2018). Après cette date, la collectivité a le droit de demander une majoration de la redevance assainissement.

Majoration de la redevance assainissement : Le Conseil, afin d'inciter les foyers desservis à se raccorder et à mettre aux normes leurs installations, décide à l'unanimité, une majoration de 100% de l'abonnement et de la consommation de la redevance assainissement, en vertu de l'article L.1331.8 du Code de la Santé Publique pour le non-raccordement dans le délai réglementaire de 2 ans (article L.1331.1 du Code de la Santé Publique) et la non-conformité des installations privées (article L.1331.4).

Un courrier va être transmis aux personnes non raccordées leur demandant de s'engager sur une réalisation de travaux avant le 30 juin 2018. Après cette date, la majoration s'appliquera de plein droit.

Avenant n° 1 – Aménagement de la traversée du village du Coin

68-2017

Le Conseil approuve l'avenant n° 1 d'un montant de 2 409.50 €.

Prestations	Montant HT
Marché de base CHARPENTIER	39 996.75 €
Plus-value pour rabotage et reprofilage chaussée	+ 3829.50 €
Moins-value pour état des lieux existant et bande podotactile	- 1 420.00 €
Total avenant	2 409.50 €
Montant marché (soit + 6.02%)	42 406.25 €

Patrimoine – Urbanisme – Environnement

Tarifs municipaux 2018

69-2017

Le Conseil, par un vote donnant le résultat suivant : 19 votants dont 2 pour la proposition 1, 0 pour la proposition 2 et 17 pour la proposition 3, fixe les tarifs 2018 de la façon suivante :

SALLES - 2018	Habitants Commune	Habitants hors commune	Associations
Salle des Mésanges (80 personnes)	143 €	163 €	L'ensemble des salles est mis à disposition gratuitement des associations pour leurs activités et manifestations
le 2 ^{ème} jour consécutif	114 €	134 €	
Préparation salle la veille en cas de disponibilité	50 €	50 €	
Salle Multi associations (50 personnes)	97 €	117 €	
le 2 ^{ème} jour consécutif	77 €	97 €	
Salle du Logis (50 personnes)	97 €	117 €	
le 2 ^{ème} jour consécutif	77 €	97 €	
Préparation salle la veille en cas de disponibilité	50 €	50 €	
Vin d'honneur pour toutes les salles	50 €	65 €	
Arrhes pour toutes les salles, sauf vin d'honneur	25 €	25 €	
Forfait ménage de l'ensemble des salles	Un forfait de 150 € sera encaissé par la collectivité si les salles ne sont pas rendues propres et nécessitent une intervention des services techniques		
Forfait poubelle de l'ensemble des salles	Un forfait poubelle de 15 € sera encaissé par la collectivité si un dépôt supplémentaire de sacs est effectué en dehors de la poubelle mise à disposition		
MATERIEL COMMUNAL - 2018			
Sono + 2 micros HF (particuliers et associations)	25 € pour les particuliers et gratuité pour les associations. Une participation forfaitaire de 500 € sera encaissée par la collectivité si le matériel a été endommagé		
Sono portative + micro (associations)	Mis gratuitement auprès des associations. Une participation forfaitaire de 500 € sera encaissée par la collectivité si le matériel a été endommagé. Les particuliers ne disposent pas de ce matériel		
Vidéo projecteur + écran (associations)	Mis gratuitement auprès des associations. Une participation forfaitaire de 500 € sera encaissée par la collectivité si le matériel est endommagé. Les particuliers ne disposent pas de ce matériel		
CIMETIERE - 2018	Durée	Le m2	Case urne posée par le demandeur Case urne posée par la mairie

Concession emplacement	30 ans	30 €		
Concession case urne	30 ans	forfait	30 €	60 €
REGIE PHOTOCOPIES - 2018		Associations de la Commune	Particuliers	
Fourniture du papier	Par les associations		Par la mairie	
Copie 1 face A5, A4 & A3 noir et blanc, bichromie et couleur	Gratuite pour le noir et blanc 0.10 € pour la bichromie		0.20 € la copie noir et blanc, bichromie et couleur	
Copie recto verso pour A5, A4 & A3 noir et blanc, bichromie et couleur	0.20 € pour la couleur		0.30 € la copie noir et blanc, bichromie et couleur	
SACS ROUGES - 2018				
Contenance 100 l			Contenance 30 l	
3.10 €			0.90 €	

Urbanisme (dossiers déposés en octobre/novembre, certificats d'urbanisme en cours)

Demandeur		Projet	Adresse
RETAILLEAU Jessica / PENTECOTE Flavien	PC	Construction d'une maison d'habitation	le Coudray
FONTENY Jacques	PC	Construction d'une véranda	9, la Boutinière
COUE Brigitte	DP	Construction d'un poulailler	1, rue du Ruisseau
MILLASSEAU Eric	DP	Construction d'un mur de clôture	1 bis, rue François Cougnon
SEILLIER Guy	DP	Changement d'ouverture	57, la Bergeonnière
LENCLUME Olivier	DP	Changement des ouvertures	4, le Pont Girouard
BUET Eric	DP	Construction d'une véranda	17, lotissement du Guérinet
SOULARD Michel	DP	Construction d'un mur	104, le Coudray
PORTAUD Jean	CU	Construction maison d'habitation ZA 236	le Coin
ALLAIN Daniel	CU	Construction maison d'habitation ZM 127p	la Chevalleraie

Aménagement du centre bourg (point sur le dossier suite à la réunion du 26 octobre 2017)

Concertation avec l'ensemble des acteurs et présentation de l'avant-projet sommaire pour recueillir leurs remarques.

Signalétique des salles (Indigo)

Présentation de la signalétique qui sera vue prochainement en réunion de commission.

Prochaine commission : 27 novembre 2017 à 20 heures

Sports – Loisirs – Culture – Communication

Election du conseil municipal « jeunes »

Ils étaient 14 à se présenter pour rejoindre le C.M.J. Leurs 59 camarades les ont élus en passant par les urnes à la mairie le vendredi 20 octobre. Ont été élus : GABORIEAU Jean, CHAUVIGNE Pierre, NAULET Ethan, BREMAND Tom et CHAPLEAU Lola.

Pour information :

- le rassemblement cantonal du 11 novembre 2017 est à St-André.
- la préparation des vœux est en cours, la nouvelle mouture sera présentée prochainement au conseil.

Action sociale

Anim'Jeunes (bilan 2017 et programmation 2018)

PARTICIPATIONS 2017	
Patinoire	36 places : complet
Equitation	12 places : complet
Soirée Pizza / DVD	24 places : 12 inscrits
Atlantic Tobogan	32 places : complet (liste d'attente)
Piscine à vélo	24 places : complet
Olympiade + goûter	24 places : 11 inscrits pour le moment
Repas fin année	36 places : 15 inscrits pour le moment

PROGRAMME 2018

PROGRAMME 2018

DATE	ACTIVITE	TARIF	PLACES	COUT	DEFICIT
Mercredi 7 mars	Atelier beauté/tournoi Wii	6.00 €	24	166.00 €	- 22.00 €
Mercredi 25 avril	Holiday On Ice (Vendéespace)	25.00 €	36	1 127.00 €	- 227.00 €
Mercredi 3 mai	Enquête policière (Mystère de Péquin)	5.00 €	24	118.00 €	2.00 €
Juillet	Mini camp "Poupet" (5 jours)		24		
Mercredi 29 août	Journée à Nantes (Machine de l'île + balade)	20.00 €	32	1 070.00 €	- 430.00 €
Samedi 15 septembre	Parc Astérix	35 € / 45 €	40	4 175.00 €	- 1 375.00 €
Vendredi 26 octobre	Création d'un logo pour Anim'Jeunes	5.00 €	24	78.00 €	42.00 €
Noël	Repas + Times Up	7.00 €	36	356.00 €	- 104.00 €
					- 2 114.00 €

Assemblée générale de l'APEL

En 2016, 28 familles adhérentes sur 161 (stable). Les diverses activités (ventes chocolat, calendriers....) laissent un bénéfice de 4.592 € utilisé de la manière suivante : 5 € par enfant pour les voyages, 1 500 € pour le grand voyage du cycle 3 tous les 3 ans (prochain voyage en 2019), 1 000 € pour les investissements de l'école et 1 500 € pour les jeux de cour et un vidéoprojecteur.

Questions diverses

Courrier Association Compostelle 2000

L'association demande d'occuper un espace de 1000 m² sur un terrain à proximité du stade permettant d'utiliser des sanitaires accessibles aux personnes handicapées et valides, pour la période du 7 juillet 2017 au 12 juillet 2017, dans le cadre du 4^{ème} pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle.

Le Conseil donne son accord en mettant à leur disposition l'espace situé entre les deux terrains de sports pour y implanter leur logistique et en leur autorisant l'accès aux sanitaires de la salle omnisports.

Compte-rendu des commissions intercommunales : Néant

Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations

Date	Objet	Tiers	H.T.
03/10/2017	DIA – renonciation à acquérir parcelles AB 371-372- le Ce bourg	GABORIEAU Odile	
06/10/2017	DIA – renonciation à acquérir parcelles ZM 414, 415, 417, 420, 421, 423 – le Coudray	Consorts PROUTEAU	
12/10/2017	DIA – renonciation à acquérir parcelle ZH 113 – le Plessis le Tiers	BRETAUD M-Josèphe	
21/10/2017	DIA – renonciation à acquérir parcelles ZA 343, 346 – le Coin	GUERIN Joseph	
06/11/2017	DIA – renonciation à acquérir parcelle ZX 64 – 12, rue des acacias	BOUGARD René	
11/10/2017	Sirène-alarme périscolaire	JULIOT	279.18 €
16/10/2017	Plants pour le programme plantations 2017	SOULARD/BLANCHARD	1 920.59 €
18/10/2017	Matériel pour école de sports	DECATHLON	951.23 €
27/10/2017	Remplacement du sol de l'hôtel - Eglise	GODARD	4 554.00 €

Calendrier des réunions de conseil à 20 heures

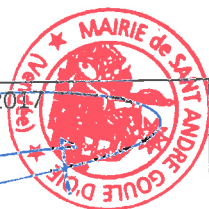
		11 décembre 2017
15 janvier 2018	12 février 2018 – 19 heures	12 mars 2018
16 avril 2018	14 mai 2018	11 juin 2018
9 juillet 2018	10 septembre 2018	8 octobre 2018
5 ou 12 novembre 2018	10 ou 17 décembre 2018	

Calendrier des réunions finances

1 ^{ère} Commission finances	22 janvier 2018 à 18H30 avec JMS Consultants
Présentation analyse financière JMS	Au conseil municipal du 12 février 2018 – 19 heures
2 ^{ème} Commission finances	A fixer

La séance est levée à 22H10

A Saint-André-Goule-d'Oie, le 7 novembre 2017
Le Maire : J.DALLEY



Le Secrétaire de Séance,
Loïc CHACUN